



Villard-Bonnot, le 19 décembre 2024

Le pont-route de Brignoud ouvrira demain

Le Vice-président en charge des mobilités et de la construction publique, Bernard Perazio, accompagné par les Vice-présidents Christophe Suszylo et Martine Kohly, et le Conseiller départemental Philippe Baudain, a annoncé ce matin l'ouverture, dès demain, du nouveau pont-route de Brignoud, en présence des Maires et de la Communauté de communes. Cette infrastructure, financée à part égale avec l'Etat, remplacera dorénavant le passage à niveau 27 pour les cycles et les véhicules.

Jusqu'ici, les véhicules et cycles devaient emprunter, tout comme les piétons, le Passage à Niveau (PN 27) pour traverser la voie ferrée reliant Grenoble à Montmélian. Or, **cette intersection est particulièrement dangereuse**. Non seulement le trafic routier de la RD10 y est très élevé (12 700 véhicules/jour) mais le trafic ferroviaire également (60 trains/jour). De plus, en raison de la proximité de la gare de Brignoud, les temps de fermeture de la route sont particulièrement longs, et les nombreux piétons et cycles sont obligés d'emprunter la chaussée pour traverser cette voie étroite.

C'est pourquoi le Département, l'Etat, SNCF Réseau, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et les communes de Villard-Bonnot et Frogès ont décidé de supprimer le PN 27, inscrit au Programme de Sécurisation National (PSN), et de le remplacer par des cheminements sécurisés pour chaque usage.

A sa place, le Département de l'Isère qui porte, en partenariat avec SNCF Réseau, la maîtrise d'ouvrage de ce projet de suppression, a réalisé **un pont-route à deux voies au nord de l'actuel PN 27 qui permet d'enjamber la voie ferrée**. Afin de raccorder ce nouveau pont-route, le Département a également aménagé **une voie nouvelle au sud du pont** pour le raccordement vers Brignoud, et au nord du pont, **un giratoire**, sur lequel se raccordera fin 2026 le futur pont sur l'Isère. Le projet intègre une piste cyclable de 3 mètres de largeur, séparée physiquement de la chaussée. La longueur totale de l'aménagement est de 600 m.

Démarrés en juin 2023, **les travaux, réalisés dans les délais annoncés, s'élèvent à 15 M€**, co-financés à parts égales par le Département et l'Etat, dans le cadre du plan France Relance.

La mise en service de cette nouvelle infrastructure routière permettra la fermeture du passage à niveau n°27 de Brignoud à la circulation des véhicules motorisés d'ici quelques semaines. SNCF Réseau aménagera, de manière provisoire, le passage à niveau de façon à sécuriser la traversée des cyclistes et des piétons, dans l'attente de la réalisation d'un passage souterrain et de



rampes d'accès, dont la mise en service est prévue fin 2026. Ce passage permettra de rejoindre les différents quais du terminus périurbain de Brignoud en toute sécurité.

Un investissement de 50 M€ sur ce secteur

Cette opération est l'une des 6 opérations structurantes que le Département porte ou co-finance dans ce secteur pour un montant de 50 M€, pour répondre aux besoins actuels et futurs de déplacements dans le Grésivaudan, et d'offrir des alternatives performantes à l'usage de la voiture individuelle, avec :

- la reconstruction du pont de Brignoud (incendié en avril 2022) d'ici à fin 2026, ainsi que la création d'une passerelle modes doux sur les appuis du pont existant en 2027. Le coût de ces deux ouvrages est évalué à 25 M€ TTC, financés en totalité par le Département de l'Isère. L'enquête publique s'est terminée le 13 novembre dernier ;
- les deux projets portés par SNCF Réseau : le passage souterrain sous les voies ferrées (projet susmentionné), financés à hauteur de 2,2 M€ par le Département (coût total évalué à 17,7 M€ HT), ainsi que le terminus ferroviaire de Brignoud auquel le Département contribue à hauteur de 2,8M€ ;
- le projet de véloroute Belle Via, porté par le Département, entre Saint-Ismier et la limite du Département de la Savoie. La première partie entre la limite de la Savoie et Tencin a été mise en service cet automne ;
- le pôle d'échange multimodal en gare de Brignoud portés par le SMMAG.

« La suppression du PN27 est une grande avancée pour la sécurité des usagers ! Ce n'est qu'un début puisque fin 2026, le Département devrait mettre en service le nouveau pont sur l'Isère, et fin 2027 la passerelle modes doux. Ces deux ouvrages remplaceront l'actuel pont de Brignoud, qui a été, rappelons-le, gravement endommagé par un incendie criminel en avril 2022 »,

Bernard Perazio, Vice-président aux mobilités et à la construction publique.

« Le PN27, de par sa dangerosité, méritait d'être supprimé. Grâce à la synergie de tous les acteurs locaux, de l'Etat et de SNCF Réseau, nous avons réalisé de nouveaux aménagements sur cette intersection qui permettront de sécuriser à la fois le transit de tous les usagers de la route, mais également le transit ferroviaire. »

Jean-Pierre Barbier, Président du Département.



Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr